

AL1



Assemblée Générale 2018

La Rochelle – 05 novembre 2018



Diapositive 1

AL1

Alexis Lebrat; 03/11/2018



Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- 1 - Rapport moral
- 2 - Rapport d'activité 2017-2018
- 3 - Rapport financier 2017
- 4 - Election des réviseurs aux comptes
- 5 - Election du Conseil d'Administration
- 6 - Budget prévisionnel 2018 et orientations budgétaires 2019
- 7 - Plan d'actions 2018-2019
- 8 - Questions diverses



Approbation Compte-rendu de Assemblée Générale 2017



Rapport Moral du Président

Thibaut GUIGNARD

*Président du GAL du Pays de
Saint-Brieuc*

Président de Leader France





Rapport Moral du Président

L'année 2017-2018 a vu une évolution dans le fonctionnement de notre fédération.

- ▶ 166 adhérents en 2016
- ▶ 195 adhérents en 2017
- ▶ 210 adhérents en 2018
 - ▶ 200 GAL
 - ▶ 8 Conseils départementaux
 - ▶ 2 individuels
- ▶ Une équipe technique renforcée : Alexis LEBRAT, Secrétaire Général
Monica RONECKER, chargée de mission MCDR.
- ▶ Budget maîtrisé et trésorerie consolidée





Rapport Moral du Président

L'année 2017-2018 a vu la reconnaissance du travail de notre fédération et la multiplication des manifestations.

- ▶ Reconnaissance par les pouvoirs publics : 15 rencontres avec les cabinets ministériels
- ▶ Renforcement du réseau européen : participation à une rencontre par mois
- ▶ Partenariat renforcé avec les réseaux nationaux
- ▶ Elargissement du champs des actions à la reconnaissance du développement rural en France et en Europe
- ▶ Reconnaissance médiatique : Une dizaine d'actions de communication (articles, communiqués, etc.)





Approbation du Rapport moral



Rapport d'activité 2017-2018

Thibaut GUIGNARD

*Président du GAL du Pays de
Saint-Brieuc*

Président de Leader France

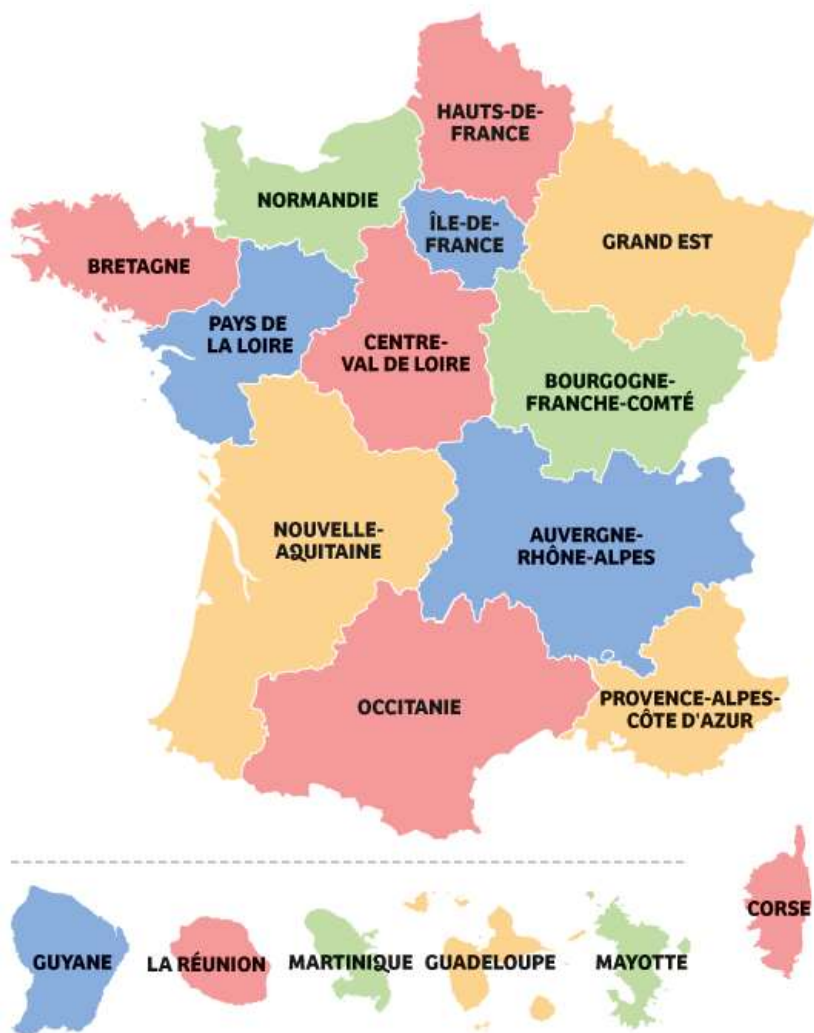




La vie statutaire de l'association

- ▶ 6 réunions du Conseil d'Administration en 2017
- ▶ 6 réunions du Conseil d'Administration en 2018
- ▶ Séminaire des 20 ans & Assemblée Générale 2017 à Strasbourg (septembre 2017)
- ▶ 4 réunions du groupe des correspondants régionaux





Le réseau des correspondants régionaux

Auvergne-Rhône-Alpes : Gérard CHANSARD, Roland BERNIGAUD

Bretagne : Marie-Reine TILLON

Bourgogne-Franche Comté : Michel CETRE

Centre Val-de Loire : Yves TARTINVILLE

Corse : Don Jacques de ROCA SERRA

Grand-Est : Gérard LANDEMAINE,
Stéphane MARTINELLI

Hauts-de-France : Stéphanie SLOBODA,
Pascal VERBEKE

Ile-de-France : Philippe SIMON

Mayotte : Hafidhou ABIDI MADI

Guadeloupe : Gwanaelle BOECASSE

Martinique : Lucien SALIBIER

Nouvelle Aquitaine : Claudette RIGOLLET,
Philippe PONSARD

Occitanie : Magali VERGNES

Pays de la Loire : Valentin JOSSE

PACA : Christiane CARLE

Le Groupe Expert

Auvergne-Rhône-Alpes : Thomas FACQUEUR

Bretagne : Nina TRALLERO

Bourgogne-Franche Comté : Céline DROUAULT SIRIN

Centre Val-de Loire : Aurore MANIEZ

Grand-Est : Oriane FRANCISQUE,
Noémie MOREL

Hauts-de-France : Angéline CHAMBRIN-
DOMINGUES, Pierre-Marie SIMON

Ile-de-France : Claire FARACO

Normandie : Laetitia PAJOT

Nouvelle Aquitaine : Mickael PASQUIER,
Mylène LARRIEU, Laure RAGUENE

Occitanie : François GALABRUN, Jean-
Baptiste MASSE

Pays de la Loire : Hélène PENVEN,
Karine FARINEAU

PACA : Alexandre FOL-GUTIEREZ





La multiplication des actions avec et pour les GAL

- ▶ Organisation de 3 journées d'échanges et 2 séminaires
- ▶ Organisation de 2 rencontres binationales de la coopération
- ▶ Lancement de 4 enquêtes à destination des GAL
- ▶ Lancement de démarches de sensibilisation à Leader (courrier aux Députés au Parlement européen, etc.)





Une présence régionale consolidée

- ▶ 14 réunions régionales organisées de février à novembre 2018
- ▶ 6 réunions avec des Présidents ou Vice-présidents de Conseil régional
- ▶ Courriers de sensibilisation envoyés en 2017 et mars 2018 à destination des Conseils régionaux
- ▶ Rencontre avec le Président de Régions de France
- ▶ Participation au Groupe Technique Leader de Régions de France
- ▶ Participation à des séminaires régionaux





Des partenariats nationaux renforcés

Rencontre avec le Cabinet du Premier Ministre et du Président de la République

Rencontres régulières avec les différents Ministères ainsi qu'avec les associations nationales

Régulièrement invité dans les différentes rencontres en lien avec la ruralité

Quelques exemples : *Forum de la coopération du Réseau Rural National, Rencontres d'Automne de Nouvelles Ruralités, Atelier de la coopération interrégionale, Audition par le Groupe « Enjeux de la ruralité » de l'Assemblée Nationale.*



Mardi 21 novembre. 10h30 - 13h00

THOMAS
GLIGNARD

KARL-HEINZ
LAMBERTZ



Une présence européenne accrue

Rencontres régulières avec les représentants des institutions européennes et les Parlementaires européens pour défendre la mise en œuvre de Leader et participer aux travaux sur la politique européenne post 2020.

Quelques exemples : Séminaires ENRD, 3^{ème} édition du Parlement rural européen à Venhorst, Séminaire 10 ans Leader en Bulgarie, Open Days 2017 & 2018, Consultation sur le futur de la PAC du Comité des Régions, réception de délégations européennes en France, séminaire de Ruralité Environnement Développement sur le post 2020.





Une communication accentuée

- ▶ Envoi d'une lettre d'information bimensuelle à destination des GAL.
- ▶ Animation du forum collaboratif lancé en 2015
- ▶ Diffusion régulière d'informations sur LEADER et les actualités de l'association sur les réseaux sociaux
- ▶ 5 communiqués de presse et des articles publiés dans la presse régionale et nationale

Point de vue

Pour la reconnaissance



Thibaut Guignard,
maire
de Plœuc-
L'Hermitage (1).

Le gouvernement a déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi relative à la reconnaissance des territoires ruraux. Ce projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale le 9 mai 2018. Le projet de loi consacre dans l'article 1er l'attribution d'un statut particulier à la collectivité territoriale de droit public à titre de reconnaissance des territoires ruraux. Il s'agit d'une adaptation du statut des collectivités locales au nom des « spécificités géographiques, économiques et sociales » des territoires ruraux. Ces spécificités sont définies par les critères suivants : « caractéristiques géographiques, économiques ou sociales ».

Le projet de loi reconnaît l'attribution d'un statut particulier aux collectivités locales qui ne sont pas reconnues par le statut de collectivités locales. Ce statut particulier est défini par le projet de loi. Il s'agit d'une adaptation du statut des collectivités locales au nom des « spécificités géographiques, économiques et sociales » des territoires ruraux. Ce statut particulier est défini par les critères suivants : « caractéristiques géographiques, économiques ou sociales ».

Une approche novatrice

« Les moyens humains ne sont pas rapidement mis en place pour déstocker les dossiers en attente, les

caractéristiques géographiques, économiques et sociales » des territoires ruraux ?

Au titre de ces spécificités, les territoires ruraux devraient bénéficier d'un assouplissement des normes et procédures en matière de développement rural à l'esprit du « Plan rural » qui serait ainsi érigé en loi.

Acte III de la décentralisation, l'intégration des territoires ruraux dans le cadre de l'assouplissement des normes et procédures de développement rural local centralisé.

Assez d'agriculture. Une approche très novatrice, selon Thibaut Guignard. Il « met en réseau des acteurs publics et privés et capitalise sur la réussite de ce qui se fait ailleurs mais aussi sur l'expérience du privé. C'est pour ça que Leader est un programme et non pas un simple fonds où puiser : c'est la méthode qui fait sa vertu ».

Ainsi, dans le cas où le programme disparaîtrait, toute une expérience d'ingénierie financière et d'animation des projets serait perdue. En attendant que la situation se débloque, de nombreux experts ont déjà quitté le navire pour prendre des postes plus sûrs. Or, Leader a la particularité de payer 90 % de cette ingénierie, « une expertise qui fait justement tellement défaut localement », regrette Thibaut Guignard.

Tous les acteurs se renvoient la res-

al : le programme est en péril

es pour des projets de développement rural. L'État de France réclame un « plan de sauvetage ».



d'abord eu la concomitance du transfert de la gestion des fonds européens aux régions, suivi de la fusion des régions et des changements de majorité après les régionales de 2015. Les régions, elles, reprochent à l'État de n'avoir fourni

L'argent non consommé devra être restitué à Bruxelles, souligne le président de Leader France, Thibaut Guignard.

opérationnel (baptisé « Osiris ») qu'en 2017. Les responsables des GAL rappellent, de leur côté, que les régions ont longtemps bloqué



Approbation du Rapport d'activité 2017- 2018



Rapport financier 2017

Gérard LANDEMAINE

*Président du GAL du PETR
Sundgau 3F*

Trésorier de Leader France





Compte de résultat 2017

Résultat financier 2017 :
13 613,42 €

Trésorerie au
31 décembre 2017 :
89 654,35 €

(contre 47 176,34 € en
2015)

	BP 2017	Réalisé	Différence
Fournitures, cotisations et Honoraires	10 500	9 877,51	622
Frais de déplacements	33 500	49 352,32	-15 852
Manifestations et Communication	30 000	11 580,27	18 420
Frais salariaux	47 800	47 180,20	620
Actions Spéciales	4 700	4 472,12	228
DEPENSES 2017	126 500	122 462,42	4 038
Adhésions	102 000	113 100,00	11 100
Produits financiers	500	447,72	-52
Participation GAL Journées d'échanges	24 000	22 047,89	-1 952
Prélèvement / réserves		480,23	480
RECETTES 2017	126 500	136 075,84	9 576



Vote du Compte de résultats 2017



Rapport réviseur aux comptes

Gérard CHANSARD

*Président du GAL des
Volcans d'Auvergne*

Réviseur aux comptes





Vote du quitus au trésorier





Election des réviseurs aux comptes

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale doit élire pour une durée d'un an **deux réviseurs aux comptes** chargés du contrôle de la situation financière et du bilan. Ces personnes ont le droit de regard sur les livres de compte du trésorier.





Election des réviseurs aux comptes





Election du Conseil d'Administration



Liste candidate au Conseil d'Administration



Thibaut GUIGNARD
CAL Pays Saint-Brieuc



Hafidhou ABIDI MADI
CAL Ouest Grand Sud



Roland BERNIGAUD
CAL Dombes Saône
Référent groupe correspondants



Christiane CARLE
CAL Haute Provence
Luberon



**Don Jacques
de ROCCA SERRA**
CAL Sud Corse



Didier DUBOISSET
CAL Pays Vichy Auvergne



François GALABRUN
CAL Est-Audois
Référent groupe expert



Valentin JOSSE
CAL Fontenay Sud Vendée



Gérard LANDEMAINE
CAL Sologne SF



Daniel ROUGE
Expert



Stéphanie SLOBODA
CAL PETR Montreuillois



Yves TARTINVILLE
CAL Côtinçais/Pâtisseries



Magali VERGNES
CAL Est Audois



Election du Conseil d'Administration





LEADER France est financé en grande majorité par les cotisations de ses membres.

Il est proposé par le Conseil d'Administration de maintenir la cotisation à **600 €** pour les GAL et à **50 €** pour les personnes physiques.

Il est proposé par le Conseil d'Administration de maintenir le principe selon lequel une cotisation vaut pour 1 GAL et non pour une structure porteuse.



Vote du montant de la cotisation



Budget prévisionnel 2018 - 2019

Gérard LANDEMAINE

*Président du GAL du PETR
Sundgau 3F*

Trésorier de Leader France





Budget prévisionnel 2018

Budget Prévisionnel :
170 600 €

Augmentation de
35 % par rapport au
Budget prévisionnel
2017

25 % recettes
complémentaires par
les crédit du projet
ACCESS'R

	Réalisé 2017	BP 2018
Fournitures, cotisations et honoraires	9 877,51	10 200
Frais de déplacements	49 352,32	40 500
Manifestations et Communication	11 580,27	39 350
Frais salariaux	47 180,20	73 850
Actions Spéciales	4 472,12	6 700
DEPENSES 2017	122 462,42	170 600
Adhésions	113 100	112 200
Produits financiers + CPAM	927,95	500
Participation GAL Journée d'échanges	22 047,89	17 500
Crédits AAP MCDR		40 400
RECETTES 2017	136 075,84	170 600



Budget prévisionnel 2019

Budget Prévisionnel :
232 000 €

Augmentation de
35 % par rapport au
Budget 2018

Hausse des recettes
complémentaires par
les crédit du projet
ACCESS'R

	BP 2018	BP 2019
Fournitures, cotisations et honoraires	10 200	12 000
Frais de déplacements	40 500	50 000
Manifestations et Communication	39 350	50 000
Frais salariaux	73 850	110 000
Actions Spéciales	6 700	10 000
DEPENSES 2017	170 600	232 000
Adhésions	112 200	112 200
Produits financiers	500	500
Participation GAL Journée d'échanges	17 500	15 000
Crédits AAP MCDR	40 400	104 500
RECETTES 2017	170 600	232 000



**Vote du budget
prévisionnel 2018**

-

**Vote du budget
prévisionnel 2019**



Plan d'actions 2018 - 2019

Yves TARTINVILLE
*Président du GAL
Phitiverais-Gatinois*



Les Objectifs de Leader France 2018-2019

- 1** Consolider la réseau des GAL et des partenaires régionaux, nationaux et européens de la démarche LEADER.
- 2** Représenter les GAL dans les instances nationales et européennes pour relayer leurs attentes et leurs difficultés.
- 3** Accompagner les GAL dans la mise en œuvre du programme et valoriser leurs réussites et les bonnes pratiques.
- 4** Défendre la place du développement rural dans les politiques européennes.





Retour sur les événements 2018

Premier trimestre

► Janvier :

Rencontre du Cabinet du Président de la République

Réunion des correspondants régionaux

► Février :

Groupe miroir du Ministère de la Cohésion des territoires

Réunion du collectif Nouvelles Ruralités

► Mars :

Rencontre nationale du partenariat

Assemblée Générale d'ELARD

Sous-groupe LEADER - Commission Européenne

Audition par la commission « communes et territoires ruraux de l'Association des Maires de France

Réunion avec le cabinet du Premier Ministre





Retour sur les événements 2018

Deuxième trimestre

► Avril :

Comité Réseau Rural National

Rencontre avec l'Ambassadeur déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales

► Mai :

Rencontre avec Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et l'ASP

Rencontre avec Régions de France

Accueil d'une délégation estonienne

► Juin :

Rencontre avec le Président de Régions de France

Rencontre avec Eric Andrieu

Comité consultatif Leader





Retour sur les événements 2018

Troisième trimestre

► Juillet :

Conférence Nationale des Territoires

Août :

Audition au Comité des Régions

► Septembre :

Audition par le groupe d'études « Enjeux de la ruralité » de l'Assemblée Nationale

Audition par la Commission Aménagement de l'Assemblée des Départements de France

Atelier interrégional de la coopération & comité du Réseau Rural National

Conférence Leader reloaded d'ELARD

► Octobre :

Séminaire ENRD

Séminaire interrégional « Cap sur la coopération Leader »



Les rencontres régionales

Février : PACA

Mars : Rhône-Alpes

Avril : Occitanie

Mai : Bourgogne-Franche Comté, Hauts-de-France, Auvergne

Juin : Centre Val-de Loire, Grand-Est, Ile-de-France

Juillet : Rencontre InterDOM

Août : Pays de la Loire

Septembre : Bretagne

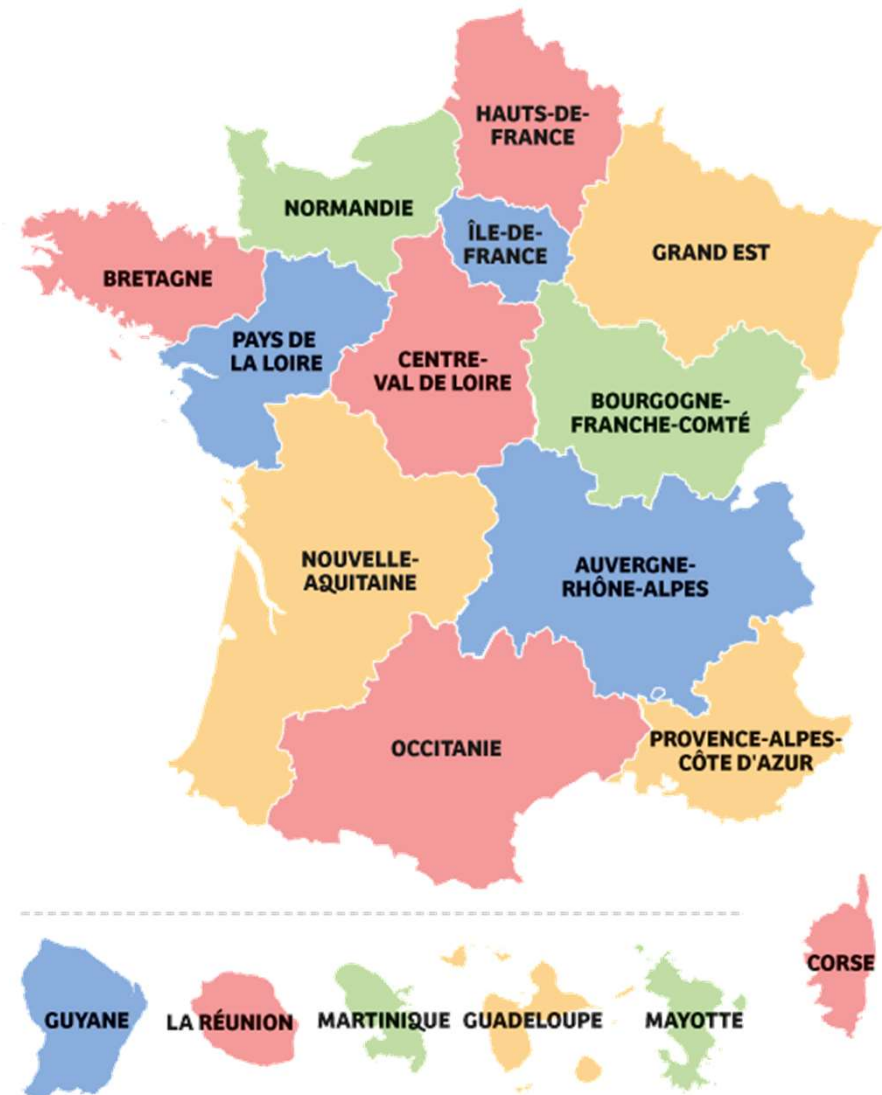
Novembre : Normandie, Nouvelle Aquitaine

Les rencontres avec les Conseils régionaux

Août : Hauts-de-France, Pays de la Loire

Septembre : Grand Est

Octobre : Occitanie





Les prochaines échéances en projet

- **Séminaire coopération Leader**
(Février 2019 à Lille)
- **Journées d'échanges** courant
(deuxième trimestre 2019)
- **Séminaire & Assemblée Générale**
2019 (deuxième semestre 2019)
- ... et beaucoup d'autres temps forts
sur la ruralité et Leader !

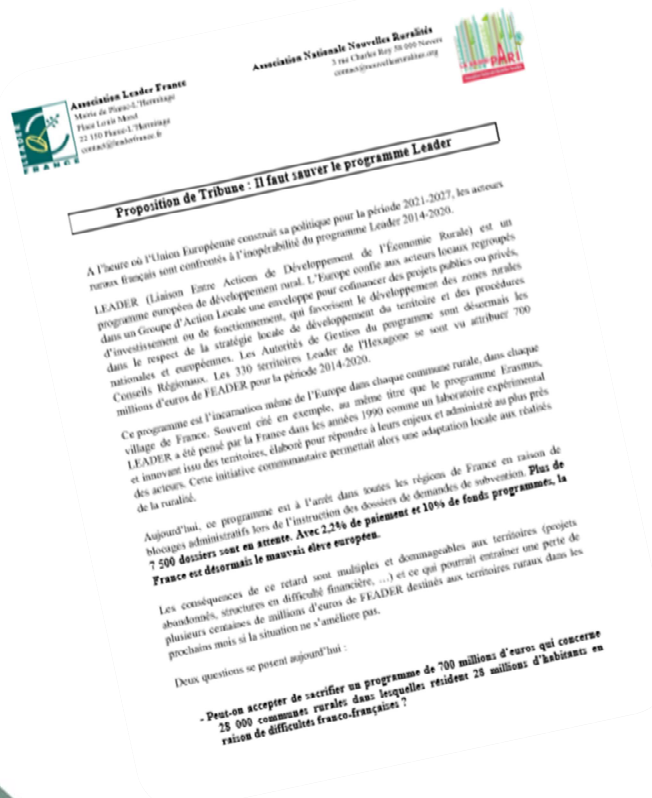


Vote du Plan d'actions 2018- 2019





Présentation de la Tribune “Sauvons l’image de l’Europe dans nos villages”



Proposition de publier une Tribune collective, cosignée par les différents acteurs de la ruralité et partenaires de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités.

Objectifs :

- Alerter sur la situation actuelle du programme Leader
- Appeler à un Plan de Sauvetage
- Appeler à la poursuite du programme 2021-2027
- Appeler à un Agenda rural européen



Vote de la Tribune

“Sauvons l’image de l’Europe dans nos villages.”





Questions diverses





Clôture de l'Assemblée Générale

